

GUIDE POUR AMÉNAGER

Mon jardin zéro déchet

TOUTES LES ASTUCES

POUR RÉDUIRE ET
VALORISER LES DÉCHETS
VÉGÉTAUX DE MON JARDIN



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



**VOUS DEVEZ CRÉER VOTRE JARDIN
OU SOUHAITEZ LE RÉAMÉNAGER ?**

Tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie . . .

Les déchets verts s'accumulent dans le jardin. **Découvrez dans ce guide des solutions pratiques et économiques pour aménager votre jardin, réduire et valoriser au maximum.** Avec à la clé de nombreux avantages : moins de déplacements en déchèterie, une meilleure protection des sols et des plantations, la production d'amendements et de fertilisants naturels et un coût de gestion moindre pour les collectivités et donc les contribuables.

Votre jardin et l'environnement ne s'en porteront que mieux !

Sommaire

04 POURQUOI RÉDUIRE
LES DÉCHETS VERTS ?

12 ESPACES
ENGAZONNÉS

05 BIEN AMÉNAGER
MON TERRAIN

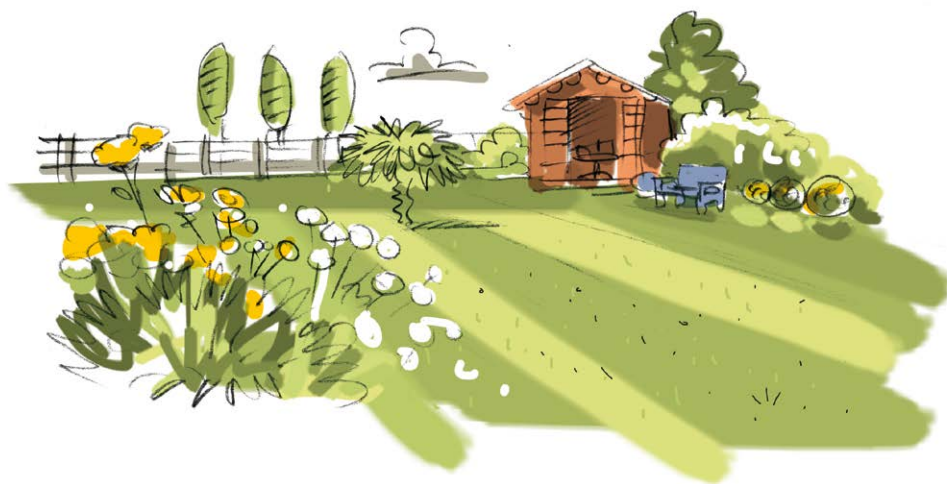
15 EMBELLISSEMENT ET
FLEURISSEMENT

07 HAIES ET LIMITES
SÉPARATIVES

17 CONTEXTE
RÉGLEMENTAIRE

10 MON JARDIN ZÉRO
DÉCHET

18 VALORISER MES
DÉCHETS VERTS



Pourquoi réduire les déchets verts ?

Sur notre territoire, les déchets végétaux représentent plus d'un tiers des apports en déchèterie.

Ils sont valorisés pour produire du compost utilisable notamment comme amendement organique à destination des espaces verts et des parcelles agricoles.

Ces dernières années, les quantités de déchets verts déposées en déchèteries ne cessent d'augmenter, impactant directement la gestion collective : l'espace devient trop restreint en déchèterie, le nombre de transports de déchets verts augmente, l'émission de gaz à effet de serre se fait plus importante... Les coûts de traitement engendrés se répercutent au niveau du budget des collectivités et indirectement auprès des contribuables à travers des taxes.

Face à cette situation coûteuse, la réduction et le recyclage sur place des déchets verts constituent une solution pratique et avantageuse avec l'adoption de gestes simples et cela dès la conception de son jardin !

LES DÉCHETS VERTS
EN NOUVELLE-AQUITAINE

112 kg

par hab./an

653 590t

de déchets verts pris en compte par le Service public de Gestion des Déchets

35%

des apports en déchèterie

50 à 100 €

la Tonne pour le transport et le traitement

UN GAIN DE TEMPS ET DES ÉCONOMIES !



Moins de passages en déchèterie



Moins d'entretiens au quotidien



Plus de temps pour profiter de son jardin !



Plus besoin d'acheter des engrais, pesticides ou paillis



Moins d'eau pour arroser vos plantations et votre jardin



Moins de Gaz à Effet de Serre pour notre planète

Bien aménager mon terrain

PENSEZ À DEMAIN

Tout comme il faut choisir ses végétaux en fonction de la taille de sa parcelle, il paraît opportun de choisir la taille de sa parcelle en fonction de sa capacité à l'entretenir. Cette surface va directement impacter la quantité de déchets végétaux produite par le jardin, mais est également au cœur d'enjeux posés par la notion de développement durable : à l'échelle du territoire, c'est elle qui détermine l'avancée de l'urbain sur le rural et qui entraîne une augmentation de l'imperméabilisation des sols et un mitage des terres agricoles.



L'ÉTALEMENT URBAIN EN CHIFFRE

1 département français

c'est l'équivalent de la surface agricole qui disparaît tous les 7 ans au profit de l'urbanisation

330 terrains de football

c'est l'équivalent de la surface agricole qui disparaît chaque jour au profit de sols artificialisés



LES DISTANCES D'IMPLANTATION

La distance d'implantation d'une haie par rapport à la limite de terrain est réglementée en fonction de sa hauteur et se mesure à partir du milieu du tronc.

- **plantation de moins de 2 m de hauteur :**
implantation à 50 cm minimum
- **plantation de plus de 2 m de hauteur :**
implantation à 2 m minimum



LES ÉTAPES À SUIVRE POUR BIEN AMÉNAGER VOTRE TERRAIN :

- 1** Prenez connaissance des documents d'urbanisme qui précisent des recommandations : (PLU, POS, RNU* et règlement de lotissement).
- 2** Observez les caractéristiques paysagères de votre environnement (urbain, rural, littoral, etc...).
- 3** Posez-vous les bonnes questions pour déterminer le rôle dévolu à vos espaces paysagers (terrasse, zone de jeux, potager...).
- 4** Évitez les solutions toutes faites et les matériaux peu qualitatifs qui ne sont pas durables dans le temps.

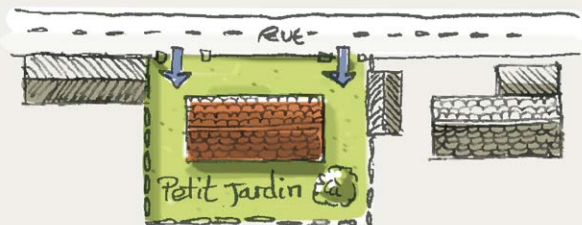
* PLU : Plan Local d'Urbanisme – POS : Plan d'Occupation des Sols – RNU : Règlement National d'Urbanisme

Bien aménager mon terrain

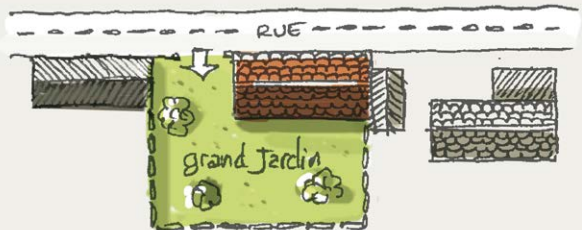
ET SI ON LIMITAIT SES CLÔTURES ?

Implanter sa maison au milieu de la parcelle laisse peu de place au jardin avec une partie largement ouverte aux regards. L'implantation en limite de propriété permet au contraire de rentabiliser la surface du terrain et préserve l'intimité à l'arrière de la maison. Cela permet également de limiter l'achat de plantation pour faire une haie et favorise les économies d'énergie si les habitations sont collées entre voisins.

Implantation déconseillée



Implantation conseillée



LE SAVIEZ-VOUS ?

Renseignez-vous auprès de votre collectivité qui peut mettre à disposition un Architecte Conseil.

QU'ELLE SOIT VIVANTE OU INERTE, UNE CLÔTURE N'EST PAS UN SIMPLE ACCESSOIRE.

Élément fort de décoration mais aussi dispositif permettant de se protéger de nuisances extérieures (vis-à-vis, bruits, vent, etc.), elle est la première image d'une maison, vue de la rue. Elle participe à la qualité de l'espace public et doit tenir compte d'un contexte pour s'inscrire harmonieusement dans un paysage commun et partagé. L'implantation d'une clôture est un véritable projet architectural qui doit faire l'objet d'un soin aussi attentif que la construction qu'elle accompagne.

POUR LES CLÔTURES...

... il est recommandé de favoriser :

- Une homogénéité de hauteur, d'une parcelle à l'autre.
- Des dispositifs s'harmonisant avec la construction principale.
- L'emploi de matériaux de qualité, en privilégiant les matériaux traditionnels et naturels : pierre, bois, enduit à la chaux.
- L'accompagnement des dispositifs « en dur » par des éléments végétaux afin d'atténuer l'aspect un peu raide et froid des clôtures minérales.

... il faut éviter :

- Des clôtures trop hautes, trop massives, trop compactes.
- L'utilisation de matières plastiques, non biodégradables.

Haies & limites séparatives

La haie est un alignement d'arbustes délimitant un jardin. Elle protège des vents, apporte du relief au jardin, accueille la petite faune et les pollinisateurs nécessaires au potager et au verger. Quand elle est trop haute, la haie accentue les risques d'intrusion dans votre domicile. Le choix d'arbustes pour haies reste très large mais certains seront privilégiés dans le cadre de l'objectif d'un jardin zéro déchet.



Optez pour des espèces à entretien limité

Au moment de planter une haie, on ne pense pas toujours à l'aspect qu'elle aura après quelques années... Or, certains végétaux peuvent gagner jusqu'à 1 mètre par an ! **Privilégiez les arbustes de hauteur réduite qui nécessiteront des coupes moins fréquentes et produiront moins de déchets (cf page 8).**



Évitez les arbustes à grand développement car ils produisent beaucoup de déchets difficiles à traiter et ont un impact négatif sur la biodiversité (laurier palme, eueagnus, thuyas et assimilés).

“ Le conseil du jardinier

Taillez vos arbustes de préférence au printemps (mai-juin) et à l'automne (octobre-novembre). Une taille régulière générera moins de déchets.

Haies & limites séparatives

LES ESPÈCES PRÉCONISÉES POUR UNE HAIE DE 1M80-2M DE HAUTEUR

À planter en respectant une bonne distance entre chaque plant (1m environ)

FEUILLAGE CADUC	Intérêt décoratif
Arbre à faisans	● juin → octobre
Aronie à feuilles d'arbusier	● mai → juin
Chèvrefeuille arbustif d'hiver	○ décembre → mars
Cognassier du Japon	○ février → avril
Cornouiller à bois jaune	○ mai → juin
Deutzia "Rosealind"	● mai → juillet
Lilas "Dark Purple"	● printemps & fin d'été
Mauve en arbre "Barnsley"	● juillet → octobre
Physocarpus à feuilles d'Obier	● mai → juin
Seringat ou Jasmin des poètes	○ juin
Spirée Van Houttei	○ mai → juin
Symphorine ou arbre aux perles	● juin → octobre
Viorne "Pop Corn"	○ mai → juin
Weigélie "Red Prince"	● juin → juillet

● ○ ● ○ ● ● Couleur des fleurs ou des baies

● ○ Couleur des fleurs suivie de la couleur des fruits ou des baies

FEUILLAGE PERSISTANT	Intérêt décoratif
Arbre au poivre	● août → septembre
Épine-vinette de Darwin	● avril → juin
Eriostemon myoporoides	○ novembre → mars
Goyavier du Brésil	● juillet → septembre
Grévillier à feuilles de Genévrier	● mai → août
Laurier tin "Lisarose"	● novembre → mars
Nerprun "Variegatus"	● avril-mai
Oranger du Mexique	○ printemps & fin d'été
Osmanthe 3 couleurs	○ septembre-octobre
Pittosporum du Japon "Gold Star"	- -
Rince-bouteille	● mai → juin
Troène "Lemon and Lime"	○ juillet

FEUILLAGE SEMI-PERSISTANT	Intérêt décoratif
Abélia "Edouard Goucher"	● juin → octobre
Épine-vinette pourpre	● mai
Genêt de Porlock	● avril-mai
Troène "Musli"	○ juin → juillet

Créez des haies libres

Une haie "libre" laisse aux arbres et arbustes leur forme naturelle. Sans contrainte quant aux associations (arbustes fleuris, de toutes teintes de bois ou de feuilles, haie fruitière...), **les arbustes étendent ainsi leur ramure pour vous protéger des regards et ne demandent que très peu d'entretien** (seulement 1 taille par an à l'automne).



PENSEZ-Y !

Allez voir votre pépiniériste, il saura vous conseiller sur les essences à choisir en fonction de ce que vous cherchez !



Installez des clôtures originales

IDÉAL POUR DES PETITES SURFACES

Pour habiller une clôture, faites le choix de plantes grimpantes aux fleurs et feuillages étonnants (clématites, rosiers grimpants, jasmin, chèvrefeuille...)



UNE HAIE TRESSÉE

Dans une haie tressée, toutes les branches des arbustes qui pousseront vers l'extérieur seront rabattues dans la haie afin de la renforcer. **Elle se prête à tous les usages, qu'il s'agisse de clore votre terrain ou de délimiter des espaces du jardin.** Charmante et peu onéreuse à mettre en place, les haies d'osier, par exemple, sont peu exigeantes sur la nature du terrain, également le noisetier ou le cornouiller.



LES CLÔTURES ANCIENNES

Comme les murs de pierres sèches ou talus d'autrefois, il est important de maintenir et restaurer à l'identique des clôtures anciennes car elles font partie du patrimoine historique de la ville.

Elles structurent le paysage urbain par leur cohérence, confèrent une identité forte aux quartiers anciens et sont en adéquation avec la typologie de l'habitation.

Mon jardin zéro déchet

DES SOLUTIONS DURABLES
POUR ENTREtenir ET METTRE
EN VALEUR MON JARDIN

Je composte mes déchets de cuisine et du jardin (cf. p19)

J'installe un hôtel à insectes (exposition sud-est)

Je récupère l'eau de pluie

Je me renseigne auprès de ma mairie ou de ma collectivité pour prendre connaissance des règles d'urbanisme (cf. p5)

Je réfléchis au bon positionnement de ma maison pour limiter les vis-à-vis (cf. p6)

J'opte pour un gazon à croissance lente (cf.p12)

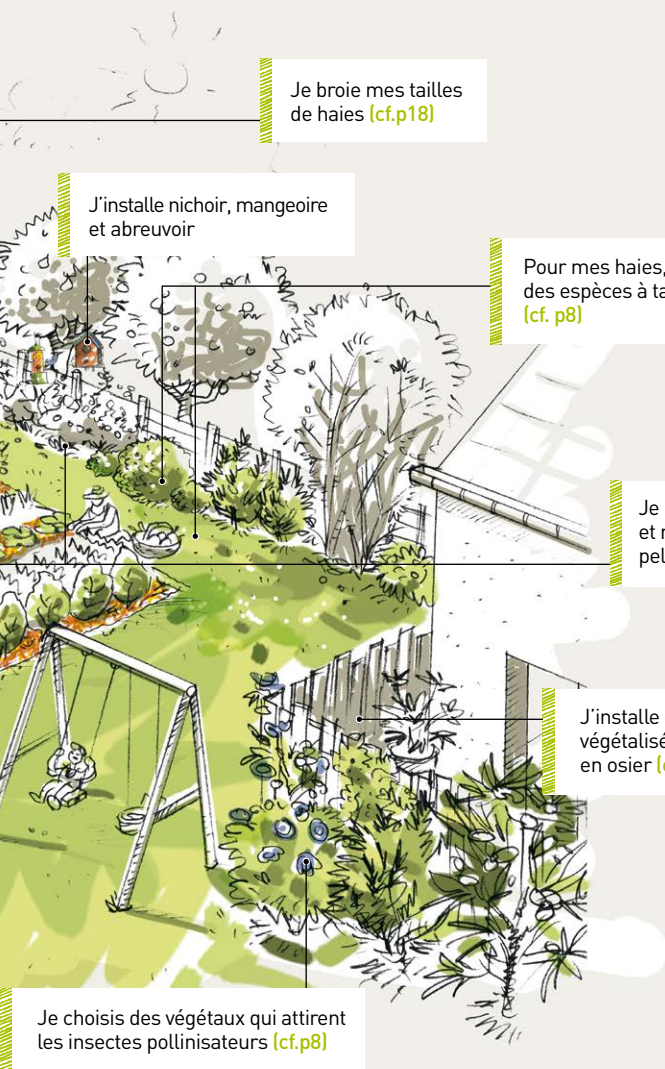
J'adopte des poules

Je pratique la tonte mulching (cf. p13)

Je jardine sans utiliser de pesticides (cf.p17)

J'opte pour l'éco-pâturage (cf. p14)

Je mets des zones en prairie fleurie ou avec des plantes couvre sol (cf. p14-15)



Je broie mes tailles de haies (cf.p18)

J'installe nichoir, mangeoire et abreuvoir

Pour mes haies, je choisis des espèces à taille limitée (cf. p8)

Je paille mon jardin et mon potager avec mes pelouses et feuilles (cf. p18)

J'installe des clôtures végétalisées ou haies en osier (cf. p9)

Je choisis des végétaux qui attirent les insectes pollinisateurs (cf.p8)



COMMENT ENLEVER UNE HAIE DE THUYAS, DE LAURIERS PALME, ... DÉJÀ EXISTANTE ?

- 1 • **Coupez toutes les branches.**
- 2 • **Taillez les troncs à une hauteur d'environ 80 cm à 1m de haut.** Ne coupez pas au ras du sol, car vous n'aurez plus aucune prise pour remuer la souche.
- 3 • **Commencez par creuser en cercle autour du tronc.** À ce stade et suivant la longueur de votre haie, il peut être préférable de louer une mini-pelle dessoucheuse pour déterrer le tronc. Vous économiserez du temps et des efforts.
- 4 • Si vos moyens sont plus restreints, armez-vous d'une pioche, d'une bêche et d'une pelle. Vous rencontrerez des racines de diamètres variés qu'il vous faudra, suivant le cas, **scier à la main ou couper à l'aide d'un ébrancheur.**
- 5 • **Lorsque la souche sera désolidarisée** des nombreuses racines latérales qui l'ancrent au sol, retirez-la.

Les espaces engazonnés

EN CHIFFRE

Un terrain de 500 m² produit chaque année :

20 tontes en moyenne dans notre Région

25 h de travail (tonte & entretien)

1 tonne de déchets de tonte



BIEN CHOISIR SON GAZON POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS DE TONTE

Certaines graminées poussent vite et demandent une fréquence de tonte importante. Pour espacer les temps de tonte, choisissez des variétés de gazon à pousse lente au moment du semis. Il existe de nombreux végétaux pouvant remplacer les graminées tondues fréquemment, qui permettent de garder un tapis vert au gré des saisons.

LES ESPÈCES À PRIVILÉGIER

Le choix d'une espèce plutôt qu'une autre pourra vous faire gagner jusqu'à 1 tonte sur 2 !

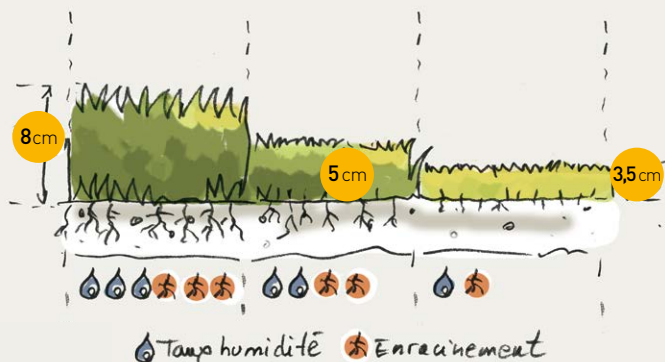
Pour des surfaces piétinées :

Privilégier des gazons de type Label Rouge « Sport et jeux » ou « Détente et agrément » :

- Ray-grass anglais
- Fétuques élevées
- Chiendent pied-de-poule

Pour des espaces peu piétinés :

- Fétuque ovine durette
- Fétuque rouge gazonnante
- Fétuque rouge demi-traçante



Pratiquez la **tonte haute**

La plupart du temps, sauf pour les pelouses d'ornement, tondre très court ne se justifie pas. Il y a même beaucoup d'avantages à tondre à 8 cm du sol plutôt qu'à 3 ou 4 cm :

- L'herbe est plus verte.
- Cela permet la floraison de plantes variées, ce qui augmente la biodiversité et favorise la pollinisation.



UNE TONTE PLUS HAUTE

- Les racines se développent en profondeur, donc l'herbe est plus résistante à la sécheresse ;
- Diminue les risques d'invasions de plantes indésirables, car l'ombre évite la germination ;
- Maintient un sol plus humide et plus fertile ce qui freinera l'installation de la mousse ;
- Ralentit le développement du gazon et par conséquent produit moins de déchets de tonte.

Adoptez le **mulching**

Il n'est pas toujours nécessaire de ramasser le gazon lors d'une tonte. Il existe une pratique appelée le **mulching** ou **herbicyclage** qui consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée. Elle se décompose naturellement, apporte au sol des éléments nutritifs et maintient un bon apport d'humidité.



LE KIT MULCHING

Pour cette pratique, la tondeuse classique peut être suffisante, grâce à l'acquisition d'un "kit mulching" que l'on trouve dans le commerce entre 30€ et 60€.



Les espaces engazonnés



Pensez à l'éco-pâturage

Vous avez un grand jardin, difficile d'accès, avez-vous déjà pensé à l'éco-tonte ? **Pour remplacer la tondeuse classique, l'éco-pâturage consiste à avoir recours aux animaux, comme les moutons.** En véritable « tondeuse » naturelle et économique, ils fournissent un travail droit et régulier.

Cultivez le **jardin naturel**

LA PRAIRIE FLEURIE, UNE EXPLOSION DE COULEURS

À travers un éventail de couleurs, d'odeurs et de bourdonnements variés, **elle embellit votre jardin à la belle saison et nécessite peu d'entretien une fois mise en place.** Le sol doit être particulièrement bien travaillé et idéalement parsemé d'un mélange de plantes sauvages d'origine régionale.

MON JARDIN EN JACHÈRE, RETOUR À L'ÉTAT NATUREL

Vous pouvez également opter pour un coin de jardin en jachère, en oubliant binette, arrosoir et pulvérisateur. **La terre vit ainsi à son rythme et reprend peu à peu son état « naturel ».** Par ailleurs, cette pratique favorise la biodiversité et la présence d'auxiliaires indispensables à votre jardin.



Embellissement & fleurissement



On compte 1 arbre pour une surface de

150 m²

Choisissez le bon arbre

Les chênes, hêtres, liquidambars, bouleaux et tulipiers de Virginie sont des essences parfaitement adaptées à nos régions mais atteignant de très grandes envergures, dépassant parfois les 12 mètres de hauteur. Un grand arbre, c'est aussi une grande ombre portée et moins de lumière dans votre jardin ou chez votre voisin. **Adaptez le choix de votre arbre à la taille de votre jardin.** Par exemple, aux abords de la maison, il sera préférable d'installer des arbres de petit développement de moins de 8 mètres de hauteur.



ARBRES POUR PETITS JARDINS

- Érables du Japon
- Pruniers à fruits comestibles
- Bouleau blanc de l'Himalaya
- Lilas des Indes
- Arbre de Judée
- If commun fastigié
- Cerisier à fleurs
- Mûrier platane stérile
- Pommier à fleurs
- Magnolia étoilé et grandiflora
- Liquidambar fastigié
- Néflier

Disposez des plantes couvre-sol

Au pied d'un arbre, sur une plate-bande, dans des endroits difficiles à entretenir, les plantes couvre-sol sont le choix le plus judicieux. **Adaptées à tous les types de sol et d'exposition, elles demandent moins d'entretien.** En les plantant de manière assez espacée, elles trouveront leur place sans se gêner. Toutefois, certaines espèces peuvent être très envahissantes, il sera utile d'installer une petite bordure.

EXEMPLES D'ESPÈCES COUVRE SOL :

Lysimaque rampante, Thym serpolet, Bruyère, Petite pervenche, Sedums couvre-sol, Marjolaine commune, Euphorbe, Geranium macrorrhizum, Millepertuis, Lamier.





Des allées et des bordures pour mon chemin

Les bordures ont une fonction à la fois esthétique et pratique. Elles délimitent les plantations. Une bordure peut être réalisée avec toutes sortes de matériaux : bois, pierre, brique... Si vous choisissez des planches, elles doivent être assez épaisses (25 à 30 mm). Veillez à choisir un bois durable dans le temps et non-traité comme l'acacia, le châtaignier ou encore le mélèze. Si vous préférez des rondins de pin, vite périssables, vous serez amenés à les changer tous les 2 à 3 ans.

Pour changer des allées gravillonnées, **pensez aux pas japonais ou aux allées recouvertes de broyat !**

Pensez également à décaisser vos plates bandes pour améliorer la tenue de votre paillis.



MON ALLÉE ÉCOLOGIQUE À BASE DE BROYAT

Pour réaliser une allée de broyat, utilisez du broyat de bois sec lignifié. Agréable à la marche, une brouette s'y déplace facilement. Grâce à son pouvoir filtrant, le broyat empêche l'eau de stagner. Ce type d'allée est également très efficace contre le développement des mauvaises herbes et nécessite peu d'entretien sous condition d'en remettre régulièrement.



Contexte réglementaire

Il est interdit de...

1

BRÛLER SES DÉCHETS VERTS

La combustion de végétaux produit des polluants très toxiques et dangereux pour la santé (composants organiques volatils, particules, dioxines...) Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental ».



2

OCCASIONNER DES NUISANCES SONORES DIURNES

« Aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage », article R. 1334-31 du Code de la santé publique. **En pratique, il ne faut pas abuser des bruits gênants, donc de la tondeuse !** La plupart des communes ont pris des arrêtés municipaux à ce sujet. Le plus souvent, il est interdit d'utiliser des outils de jardinage bruyants en dehors de ces créneaux :

- en jour ouvrable : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 ;
- le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
- le dimanche : de 10h00 à 12h00.

Dans certaines communes, l'arrêté municipal interdit même l'utilisation de la tondeuse le dimanche. Renseignez-vous auprès de votre mairie.



3

JETER SES DÉCHETS VERTS DANS LA NATURE

Les dépôts sauvages de déchets organiques favorisent la prolifération des orties et autres plantes indésirables dans les chemins, en lisière de bois ou au bord des rivières. **Ils sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**



4

UTILISER DES PESTICIDES

A partir de janvier 2019, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit l'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires. Les produits de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et ceux dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique resteront autorisés. Grâce à des gestes simples (compost, paillage,...) il est possible de se passer de pesticides dans votre jardin !



CHIFFRES CLÉS

450 €

d'amende si vous brûlez des déchets verts

50 kg

de déchets verts brûlés émettent autant de CO2 que 9 800 km parcourus par une voiture diesel récente 37 900 km parcourus par une voiture essence



La distance d'implantation d'une haie par rapport à la limite de terrain est réglementée.

VOIR P.05

Valoriser mes déchets verts

Broyez vos tailles de haies

1) Avec votre tondeuse : pour de petits volumes, pensez à broyer vos tailles de haies fraîches avec votre tondeuse thermique ! (jusqu'à 1 cm de diamètre max). Le produit ainsi obtenu pourra être utilisé sous forme de paillis pour vos parterres et vos massifs.

2) Avec un broyeur de végétaux : de nombreuses collectivités soutiennent cette pratique (mise à disposition, soutien à la location...). Renseignez-vous auprès d'elle.

Avec **5 m³**
de branchage

on obtient
1 m³
de broyat



“ Le conseil du jardinier

Même le résineux peut être broyé et paillé. Dans votre composteur, il permettra de rééquilibrer votre compost. Le paillis convient parfaitement aux plantes de terre de bruyère (azalée, camélia, hortensia, magnolia, rhododendron, hellébore, céanothe, viorne, arbousier...)



Plantations



Compost

Pailliez, protégez !

Le paillage est une technique simple qui consiste à disposer une couche de matériaux organiques aux pieds des plantes et arbustes de votre jardin ou de votre potager (tonte de gazon, paille, broyat de végétaux...). Cette pratique permet de protéger et d'améliorer la croissance des végétaux tout en conservant la fraîcheur de la terre et en diminuant le développement des mauvaises herbes. Un jardin couvert d'un paillis sera toujours plus facile à entretenir. Cela vous fera gagner des heures de désherbage et d'arrosage.

CHIFFRE CLÉ

1 h

de paillage vous
fera gagner 10h
d'entretien du jardin



Compostez toute l'année

Le compostage permet d'obtenir un support de culture et un fertilisant 100% naturel, grâce à un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts) par des micro-organismes et petits animaux (bactéries, vers de terre).

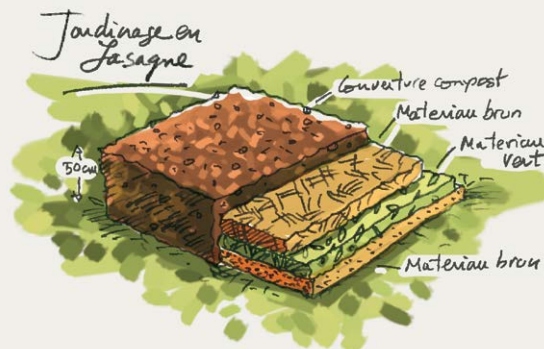


Taille de haie

LE CYCLE NATUREL
RECONSTITUÉ



Broyage / Paillage



Jardinez en lasagne

Le jardinage en lasagne permet d'obtenir une profusion de fleurs ou de légumes, tout en valorisant une grande quantité de déchets verts du jardin.

Pour faire ma lasagne :

- 1) Je positionne sur le sol une couche de carton.
- 2) Par-dessus, j'alterne des couches de « brun » (feuilles mortes, vieux foin, brindilles broyées, paille, le tout trempé

dans l'eau) et de « vert » (tonte de gazon, fumiers frais, résidus de cuisine).

3) J'ajoute une dernière couche de compost bien mûr.

4) Je patiente quelques jours.

5) Je plante. Pas de semis la première année !

6) La 2^e année, les différentes couches ont été transformées par les petites bêtes du sol. Je peux alors planter et semer.

Pour aller plus loin

Des guides pratiques sur le compostage, le jardin au naturel,
la réduction des déchets verts...

« MON JARDIN MALIN »

Un guide pratique ou à télécharger sur le site :
[http://bretagne.ademe.fr/mediatheque/publications/dechets/
brochures-dinformation](http://bretagne.ademe.fr/mediatheque/publications/dechets/brochures-dinformation)

« VOTRE JARDIN AU NATUREL »

- « Comment jardiner sans pesticide ? »
- « Composter au jardin, c'est facile »
- « Ces petits animaux qui aident le jardinier »

D'AUTRES INFOS ET ASTUCES À DÉCOUVRIR SUR :

www.jardinaunaturel.org
www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens
[http://bretagne.ademe.fr/mediatheque/publications/dechets/
brochures-dinformation](http://bretagne.ademe.fr/mediatheque/publications/dechets/brochures-dinformation)
[https://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/expertises/
economie-circulaire/biodechets](https://nouvelle-aquitaine.ademe.fr/expertises/economie-circulaire/biodechets)

Rédaction : Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, MCE
Coordination et suivi éditorial : ADEME Bretagne



niortagglo

Agglomération du Niortais

Retrouvez l'actualité déchets sur
votre territoire niortagglo.fr

Document repris grâce à l'autorisation de :



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie